

Pour une bonne année 2018, il faudra compter avant tout sur nos mobilisations...

La CGT souhaite revenir sur quelques faits marquants de 2017

1^{er} janvier 2017 – RITT

Un nouveau règlement intérieur qui acte des avancées sociales

Le 1^{er} janvier 2017 est entré en vigueur un règlement intérieur du temps de travail au Cerema commun à tout l'établissement. Cela est l'aboutissement d'une longue négociation lors de laquelle la CGT s'est distinguée notamment par la constitution d'un cahier revendicatif qui a largement été repris dans le règlement adopté. Celui-ci apporte ainsi des avancées significatives pour une majorité d'agents (lire notamment ici).

29 juin 2017 – point d'indice

Retour dans l'ère glaciaire

Après 5 années de gel et une hausse de seulement 0,6 % en 2016 et 0,6 % en 2017, le gel du point d'indice a été reconduit pour 2018. Cette annonce le 29 juin est d'autant plus inacceptable que l'indice des prix à la consommation a pourtant augmenté de 5,9 % depuis 2011, première année de gel.

20 octobre – Cerema Île-de-France

Mobilisation en Île-de-France, solidarité des autres agents

Le directeur général, présent au Bourget, a été reçu par des agents sous le choc d'une annonce d'un projet de fermeture de leur service faite par mail en quatre lignes le mercredi précédent. La solidarité de l'ensemble des agents du Cerema s'est exprimée en parallèle avec des rassemblements appelés par une intersyndicale CGT-CFDT-FO -UNSA sur chaque site rassemblant au total plus de 1500 salariés. Lire ici.



Octobre 2017

Départ du site de Nice

Quel gâchis quand on pense que la cession de ce site était justifiée notamment par la récupération d'au moins une partie du produit de la cession pour financer d'autres volets du projet immobilier, et que ce site ne sera finalement pas vendu...

11 juillet 2017 - télétravail

Les représentants du personnel votent unanimement pour

La CGT a publié au mois de mars dernier ses revendications pour un déploiement du télétravail au Cerema. Le projet de décision, présenté pour avis en comité technique, suite à une concertation à laquelle la CGT a activement participé, reprenait l'essentiel de nos revendications. Suite à d'ultimes avancées en comité technique le 11 juillet, la CGT a voté pour ce projet (lire ici). De premiers collègues pourront ainsi débiter leur télétravail en ce début d'année.

Automne 2017

Non aux ordonnances du docteur Macron !

Après un mouvement social d'une rare ampleur en 2016 contre la loi travail, qui institue des reculs gravissimes sur le droit du travail (lire ici), Macron fait dans la provocation en voulant en rajouter une couche. Et, pour éviter tout souci au parlement (ce qui avait conduit le gouvernement Valls à avoir recours à trois reprises à l'article 49-3 de la constitution), il a obtenu de pouvoir légiférer par ordonnances, donc sans débat parlementaire. Plusieurs journées d'action intersyndicales hélas non soutenues par certains syndicats, ont été accompagnées de blocages et grèves reconductibles dans certains secteurs. Cela n'a toutefois pas suffi à faire reculer à ce stade le gouvernement.

1^{er} décembre – grève au Cerema Une mobilisation sans précédent

Le 1^{er} décembre se tenait un conseil d'administration du Cerema avec notamment à l'ordre du jour le budget prévisionnel 2018 actant, une nouvelle fois, une diminution considérable du plafond d'emploi et de la subvention de l'État au Cerema.

Les agents du Cerema ont répondu massivement à l'appel à la grève de l'intersyndicale pour ce jour, avec des taux de grévistes de 35 % à l'échelle de l'établissement et dépassant 70 % dans certaines directions.

Une manifestation se tenait dans le même temps à Bron et a permis d'empêcher la tenue de ce conseil d'administration, les agents exprimant ainsi leur refus des arbitrages défavorables dont le Cerema fait l'objet (plus de détails ici).



21 novembre – salon des maires Une mobilisation réussie !

À l'initiative des agents du Cerema Île-de-France, une manifestation soutenue par l'intersyndicale a réuni 200 agents du Cerema devant le salon des maires qui se tenait au Bourget (lire ici).



21 décembre 2017 – conseil d'administration

Les coupes budgétaires sont entérinées dans un contexte à haut risque

Sourds à la contestation des arbitrages en matière de subvention et d'effectifs exprimée à plusieurs reprises par les agents durant l'automne 2017, les administrateurs, à l'exception des représentants du personnel, ont adopté docilement ces projets du gouvernement (lire ici)

Cela s'inscrit dans un contexte de fortes incertitudes : démission du président du conseil d'administration le 4 octobre, démission du directeur général en décembre, projet encore bien nébuleux de création d'une agence nationale de la cohésion des territoires qui ne pourra pas être sans impact pour le Cerema...

12 décembre – convergence Cerema Météo France et IGN Plus de 300 agents mobilisés à l'appel de CGT – FO – UNSA – Solidaires (lire ici)



LA CGT
ET SI J'Y ÉTAIS ?



DÉFENDEZ-VOUS

2017 a été une année particulière pour le Cerema. Si elle a vu la mise en œuvre d'avancées significatives pour les agents (RITT, télétravail...), elle a été marquée par un automne 2017 qui constitue incontestablement un tournant. 2018 commence donc dans une période de très grande incertitude.

Pour la CGT toutefois, une chose est sûre : la mobilisation la plus large sera encore nécessaire pour s'opposer à des réorganisations qui auraient comme objectif de réduire les moyens de l'expertise publique sur nos missions.

À une échelle plus large, c'est bien la mobilisation la plus large de tous, salariés du public, du privé, retraités, jeunes et privés d'emplois qui doit se construire, pour mettre en échec les politiques antisociales du gouvernement, au Cerema comme à ailleurs.